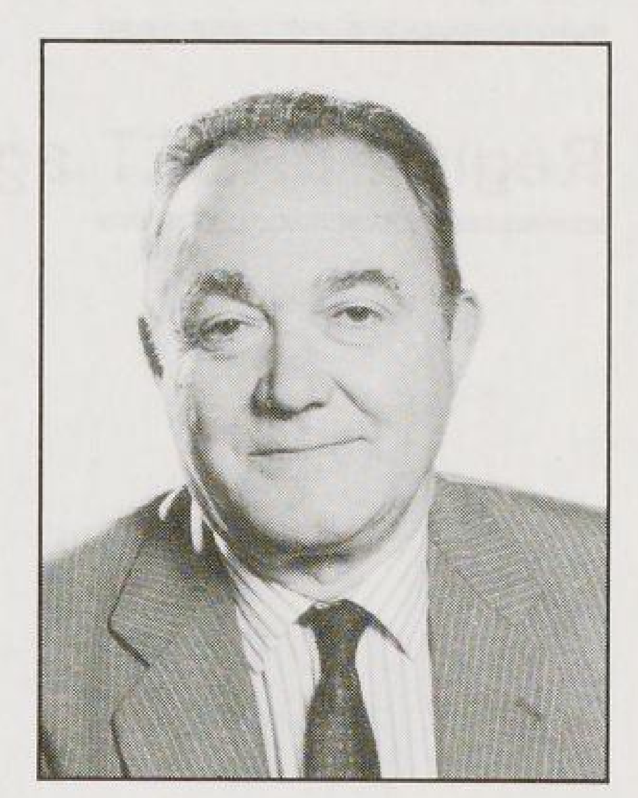
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE


Régis PERBET

2ème CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES du 12 Juin 1988


Dr. H-J. ARNAUD

Electrices, Electeurs,

Je remercie tous ceux d'entre vous, qui en m'accordant leur confiance, m'ont placé en tête de ce 1er tour des élections législatives.

Dominique CHAMBON, que je remercie, s'est désisté en faveur de ma candidature, et je reste donc seul face au candidat socialiste.

J'ai formé avec le Docteur Henri-Jean ARNAUD, mon suppléant, un tandem équilibré et représentatif du Nord et du Sud de la circonscription.

Comme par le passé, je serai à la disposition de chacun d'entre vous, quelque soient vos opinions politiques, pour essayer de résoudre vos problèmes de tous les jours.

Comme par le passé, je serai au service de l'Ardèche pour contribuer à améliorer et faciliter la vie de tous mes compatriotes.

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

U.D.F. - R.P.R.

Régis PERBET, c'est la FIDÉLITÉ au MONDE RURAL

Régis PERBET agit pour L'EMPLOI
pour LA SANTÉ
pour LE SOCIAL
pour L'ENVIRONNEMENT
pour LES ROUTES ET LES TRANSPORTS
pour LE TOURISME ET LES LOISIRS

Régis PERBET, c'est L'ACTION, L'EFFICACITÉ,
LE CONTACT, LA DISPONIBILITÉ.

Vous voulez une France ouverte vous ne donnerez pas tous les pouvoirs aux socialistes

Régis PERBET, c'est **L'OUVERTURE** à vos problèmes de tous les jours

VOUS VOTEREZ

Régis PERBET
Conseiller Général
Député sortant

Henri-Jean ARNAUD
Conseiller Général
Maire de Guilherand - Granges-les-Valence

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

U.D.F. - R.P.R.

Imp. Baylon-Villard 07100 Annonay

Vu les candidats